

Vos tarifs au quotidien

Associations & Comités d'Entreprise

Principales conditions tarifaires 2022

En vigueur au 1^{er} janvier 2022

Tarifs en € HT



CENTRE OUEST

Sommaire



Dates de valeur

3



Ouverture, fonctionnement
et suivi de votre compte en euros

4



Banque à distance

5



Moyens et opérations de paiement

6



Irrégularités et incidents

10



Financements bancaires

11



Assurance et prévoyance collectives

12



Opérations à l'international

13



Autres services

17



Résoudre un litige

18



Dates de valeur ⁽¹⁾

PRINCIPALES DATES DE VALEUR EN JOURS OUVRÉS

• Réception d'un virement SEPA ou NON SEPA	J
• Remise de chèque(s)	J+1
• Versement d'espèces (guichet ou automates)	J
• Remise de prélèvement SEPA (sous réserve du délai de remise)	E
• Paiement d'un prélèvement SEPA	J
• Remise d'effets à l'encaissement (sous réserve du délai de présentation)	E + 1
• Effet présenté au paiement	J
• Encaissement de paiement par carte	J
• Paiement d'un chèque	J
• Retrait d'espèces	J
• Emission d'un virement SEPA ou non SEPA	J

J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire

Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours d'ouverture du Crédit Agricole du Centre Ouest et des systèmes de compensation)

E = Échéance

Jours ouvrés = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)

Une gestion au quotidien simplifiée !

Pour les Associations & Comités d'Entreprise

Gratuité des frais de tenue de compte

Gratuité de la commission de mouvement

Gratuité de votre accès internet ⁽²⁾

(1) Sous réserve d'acceptation de la banque.

(2) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

OUVERTURE, CLÔTURE

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	
- au sein du groupe Crédit Agricole	GRATUIT
- hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	E-relevé ⁽³⁾
Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé autre périodicité	1,70 €	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	5,83 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT

GESTION DU COMPTE

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Commission de mouvement - Prélèvement mensuel	GRATUIT
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents	
- recherche simple sur compte et opération (tarif à l'opération)	12,79 €* sur devis
- recherche complexe	
Attestation juridique ou fiscale	18,79 €* sur devis
Attestation ou acte complexe	sur devis
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁴⁾ selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 €



(3) Les E-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel de banque à distance par Internet «Crédit Agricole En Ligne» à la rubrique E-documents.

(4) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.



Banque à distance

TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL (consultation des comptes)

• Service vocal FILVERT 24h/24 au 09 789 789 10 (Appel non surtaxé)	GRATUIT
--	---------

SERVICES D'ALERTE PAR SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation de compte et/ou mini relevé de compte

• Abonnement mensuel	GRATUIT
• Par SMS reçu	GRATUIT
• Alerte écrétage	GRATUIT
• Alerte solde débiteur	GRATUIT
• Alerte mise à disposition des moyens de paiements	GRATUIT

GESTION DU COMPTE A DISTANCE PAR INTERNET CREDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) - ABONNEMENT MENSUEL ⁽⁵⁾

• CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	GRATUIT
• CAEL PRO Rib (Pro base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets)	GRATUIT
• CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Rib avec gestion des effets et ordres boursiers)	GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- *Le site internet > www.ca-centreouest.fr*
- *Nos applications mobiles > téléchargement et accès gratuit*

SERVICES D'ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES

• EDIWeb	
- EDIWeb Transfert de fichiers	23,50 €
- EDIWeb Saisie + transfert de fichiers + import de relevé	37,00 €
• EBICS T et TS	
<i>Forfait mensuel EBICS (Transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)</i>	
- EBICS T	55,00 €/MOIS
- EBICS TS	55,00 €/MOIS
• Par compte supplémentaire	3,00 €
• SWIFTNET	Nous consulter
• Avenant au contrat, suppression, service complémentaire	7,50 €
• Validation EDI par FAX	6,00 €/FAX

(5) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.



Moyens et opérations de paiement

ESPÈCES

• Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
• Versement d'espèces au guichet via automate de versement	GRATUIT
• Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale Crédit Agricole	24,30 €

CHÈQUES

• Frais d'envoi de chéquier sous pli simple	
- sous pli simple	1,80 €
- en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	7,15 €
• Format de chéquier particulier	Nous consulter
• Carnet de remises	GRATUIT
• Remise de chèque(s)	GRATUIT
• Frais d'émission de chèque de banque	12,50 €/CHÈQUE
• Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16,20 €
• Recherche/photocopie de chèque(s) (jusqu'à 15)	13,75 €/CHÈQUE
- au-delà	SUR DEVIS
• Chèque hors norme remis à l'encaissement	15,85 €*

MONÉTIQUE

Les cartes bancaires

• Carte «Professionnel Mastercard» à autorisation systématique et à débit immédiat	36,00 €/AN
• Carte «Business Mastercard»	55,00 €/AN
• Carte «Business Executive»	135,00 €/AN
• Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	11,55 €
• Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	17,00 €
• Commande de carte en urgence	
- avec réception à l'agence	15,60 €
- avec livraison nationale	31,20 €
- avec livraison internationale	62,40 €
• Capture en cas de refus de restitution carte après notification	38,70 €
• Contestation injustifiée d'un achat par carte	43,45 €
• Recherche sur paiements ou retraits carte dans un pays de l'EEE	16,50 €
• Recherche sur paiements ou retraits carte en dehors d'un pays de l'EEE	33,00 €

Opposition de la carte

• Frais de mise en opposition de la carte	GRATUIT
- par la banque	
- par le titulaire	

Retraits par carte

Retrait par carte en euro ⁽⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

du Crédit Agricole d'une autre banque

Professionnel Mastercard BusinessCard	GRATUIT GRATUIT	1,00 €/ RETRAIT à partir du 5 ^{ème} retrait / mois
BusinessCard Executive	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

• Frais fixes	3,35 €/RETRAIT
• Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire ⁽⁷⁾	

Autres retraits d'espèces par carte ⁽⁸⁾

• Frais fixes	3,35 €/RETRAIT
• Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	

Paielements par carte

• Paiement par carte en euro ⁽⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
• Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
- Frais fixes	1,00 €/OPÉRATION
- Frais variables	2,20% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire ⁽⁷⁾	
• Autres paiements par carte ⁽⁸⁾	
- Frais fixes	1,00 €/OPÉRATION
- Frais variables	2,20% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels	

Acceptation des paiements par carte en euros

• Commission sur encaissement carte	
- en proximité	Étude personnalisée
- à distance	
• Solutions d'encaissement de proximité	
- TPE mobile, TPE fixe, radio, GPRS	Nous consulter
- TPE éditeur lecteur de chèques	
• Solutions d'encaissement à distance	
- Paiement par lien	Nous consulter
- Solutions e-transactions	
- Pack e-boutique, pack e-vitrine	
• Relevé mensuel papier monétique commerçants, par relevé	20,00 €

(6) ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen N°924/2009)

(7) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur <https://www.credit.agricole.fr/ca-centreouest/particulier/informations/tarifs.html>

(8) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

PRÉLÈVEMENTS SÉPA⁽⁹⁾ (SDD)⁽¹⁰⁾ ÉMIS

• Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	50,00 €
• Domiciliation des prélèvements SEPA	GRATUIT
• Outil de gestion de prélèvement	Nous consulter
• Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement ⁽¹¹⁾	GRATUIT
- par fichier transmis	
- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core	0,21 €
- par prélèvement SDD à échéance	0,21 €
- par prélèvement SDD B to B ⁽¹²⁾	0,21 €
• Dans le cadre des services WebEdi/EdiWeb	
- Abonnement Pack Prélèvement Confort	6,00 €/MOIS
- Abonnement Pack Prélèvement Confort +	11,00 €/MOIS
• Traitement des rejets	
- Impayé SEPA à la charge du remettant	0,80 €/PRÉLÈVEMENT
- Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	0,21 €/PRÉLÈVEMENT
• Emission d'annulation de SDD	1,00 €/PRÉLÈVEMENT

PRÉLÈVEMENTS SÉPA (SDD) REÇUS

• Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B	
- Mise en place	7,35 €
- Mise à jour	GRATUIT
- Suppression	GRATUIT
• Opposition sur SDD	GRATUIT

VIREMENTS

VIREMENTS SÉPA (SCT) ÉMIS

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Economique Européen soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse⁽¹³⁾)

	En agence	Depuis EBICS, EDIWEB	Depuis Crédit Agricole En Ligne
Virement SEPA occasionnel ou permanent entre comptes au sein du groupe Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Virement SEPA occasionnel hors groupe Crédit Agricole (à l'unité)	3,90 €	0,21 €	GRATUIT
Virement SEPA permanent hors groupe Crédit Agricole (à l'unité)	1,50 €	-	GRATUIT
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	-	GRATUIT

• Virement occasionnel instantané SEPA	1,00 €/VIREMENT
• Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	30,00 €
• Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	
- Papier	19,25 €
- Télétransmis EBICS/EdiWeb	9,60 €
• Facture Acceptée à Échéance (FAE)	
- Frais d'envoi	0,25 €

VIREMENTS NON SÉPA ÉMIS VERS L'ÉTRANGER

Voir Rubrique Opérations à l'international

EFFETS DE COMMERCE

Effets à l'encaissement y compris les effets à l'escompte

• Support papier	
- Traitement par remise d'effet	8,10 €
- Présentation à l'acceptation, par effet	7,10 €
• Télétransmission	
- Traitement par remise d'effet	GRATUIT
- Présentation à l'acceptation, par effet	0,21 €
• Prorogation, réclamation, avis de sort	18,40 €
• Changement de domiciliation	18,40 €
• Commission d'incident : par effet	20,00 €

Cartographie des zones européennes

1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



(9) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Echange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Iles Canaries, Madère, Saint-Martin.

(10) Le SDD (SEPA, Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(11) Si transmission Internet EdiWeb Swifnet, EBICS T ou EBICS TS.

(12) B to B : (Business to Business) Prélèvement inter-entreprises.

(13) La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Economique Européen ni soumis au règlement CE N° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.



Irrégularités et incidents

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT SUR COMPTE

• Commission d'intervention ⁽¹⁴⁾	
- Par opération	9,40 €
- Plafond journalier	37,60 €
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	18,25 €
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	17,35 €
• En cas d'interdiction bancaire :	
Frais suite à notification de la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	33,85 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁵⁾	
- Montant du chèque < ou = 50€	20,60 €/CHÈQUE
- Montant du chèque > 50€	40,60 €/CHÈQUE
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	
• Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec une interdiction bancaire	33,85 €/CHÈQUE
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽¹⁵⁾	
- Inférieur à 9,40 €	GRATUIT
- Supérieur ou égal à 9,40€	10,60 €
• Frais de rejet d'effet au paiement	20,00 €
• Frais par saisie attribution ou conservatoire	94,00 €
- si provision insuffisante	25,00 €
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 100,00 €
- si provision insuffisante	10% MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 25,00 €
• Frais de mainlevée saisie - attribution ou conservatoire	4,10 €
• Frais de retour courrier (client inconnu à l'adresse)	
- à la mise en place	17,92 €*
- gestion annuelle	37,08 €*

(14) Somme perçue par l'établissement en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...

(15) Ce montant ne comprend pas la commission d'intervention facturée séparément.



CRÉDIT COURT TERME

• Frais de dossier crédit court terme	
- à la réalisation et sur le montant du prêt	1,00%
- minimum de perception pour les dossiers < ou = 50 000 €	120,00 €
- minimum de perception pour les dossiers > 50 000 €	370,00 €

CRÉDIT MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT

• Frais de dossier crédit moyen terme	
- à la réalisation et sur le montant du prêt	1,00%
- minimum de perception pour les dossiers < ou = 50 000 €	120,00 €
- minimum de perception pour les dossiers > 50 000 €	370,00 €

AUTRES TYPES DE CRÉDIT

• Autres types de crédits	Nous consulter
---------------------------	--------------------------------

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

• Modification du compte à débiter	32,00 €
• Modification de la date d'échéance	32,00 €
• Modification de la garantie	150,00 €
• Attestations diverses liées au prêt	14,58 €*
• Lettre d'information annuelle des cautions (par caution et par prêt) <i>A la charge des emprunteurs</i>	48,00 €
• Réédition de tableau d'amortissement	17,08 €*
• Décompte de prêt	32,00 €
• Modification de périodicité, par prêt	32,00 €
• Modification de taux, par prêt	32,00 €
• Mise en place d'un report d'échéances	68,00 €
• Mise en place d'un délai ou d'un plan d'apurement	68,00 €
• Rallongement de la durée d'un prêt	130,00 €
• Retrait de co-titulaire	166,65 €
• Transfert de prêts	166,65 €
• Mainlevée partielle de garantie avec/sans remboursement du crédit	17,50 €
• Mainlevée totale de garantie avec/sans remboursement de crédit	133,65 €
• Frais de gestion de sinistre ADI (ITT, perte d'emploi)	40,50 €
• Frais de gestion de sinistre ADI (décès)	58,30 €
• Duplicata de contrat de prêt	17,08 €*
• Attestation fin de prêt	14,58 €*
• Mainlevée assurances externes	124,55 €



Assurance et prévoyance collectives ⁽¹⁶⁾⁽¹⁷⁾⁽¹⁸⁾⁽¹⁹⁾

• Assurance association avec salariés	nous consulter
• Assurance association sans salarié	nous consulter
• Assurance Comité d'Entreprise	nous consulter
• Télésurveillance Nexecur	nous consulter
• Assurance Responsabilité des mandataires sociaux	nous consulter
• Assurance véhicules	nous consulter



(16) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 Boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS. Entreprise régie par le code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARISCEDEX 09.

(17) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 398 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cédex 15. 325 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

(18) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, Rue de la Boétie, 75008 Paris.

(19) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers régionaux du service «Affaires Internationales» sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons proposer.

LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

Avis d'opération détaillé (papier ou FAX/MAIL)

Envoyé à chaque virement ou rapatriement	3,00 €
--	--------

Virement à destination de l'étranger (transfert)

Virement Europe (vers un des états membre de l'EEE ⁽²⁰⁾)	3,90 €
- si support EDI	0,21 €
Virement Euro Monde (vers un pays autre que l'un des états membres de l'EEE ⁽²⁰⁾)	0,11 %
- minimum de perception	22,82 €
- si support EDI	-20 %
Virement devises (tous pays)	0,11 %
- minimum de perception	22,82 €
- si support EDI	-20 %
Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €
Frais OUR (à la charge du donneur d'ordre) pays hors EEE ⁽²⁰⁾	34,82 €
Correction sur transfert non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	16,62 €*

Virement à recevoir (rapatriement)

Virement en € venant d'un pays de l'EEE (avec IBAN ⁽²¹⁾ et BIC ⁽²²⁾)	GRATUIT
Virement Euro Monde (en provenance d'un pays autre que l'un des états membres de l'EEE ⁽²⁰⁾)	18,00 €
Virement reçu en devises	18,00 €
Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €
Correction sur rapatriement non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	16,62 €*

LES COMPTES EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte	132,22 €
Commission de tenue de compte, par mois	24,60 €

PRÉSENTATION CHÈQUE AU PAIEMENT

Transfert devises (tous pays)	0,11 %
- minimum de perception	22,82 €
Frais d'impayé	44,05 €

LES REMISES DE CHÈQUE

Encaissement d'un chèque émis par une banque étrangère

Commission d'encaissement	
- si chèque < 76,00 €	Forfait net : 6,10 €
- si chèque ≥ 76,00 €	0,15% avec minimum 35,08 €
<i>Si chèque en crédit après encaissement définitif : frais de port en supplément</i>	
Commission de change sur chèque en devises	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €
Impayé avec ou sans protêt (par impayé)	44,05 €

LES GARANTIES INTERNATIONALES (Frais de port en supplément)

Garantie émise

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,375 %
- minimum de perception/trimestre	136,41 €
Frais d'établissement acte	118,88 €
Frais de mise en jeu de la garantie	0,15 %
- minimum de perception	75,77 €
Avenant ou modification	93,35 €

Garantie reçue

Notification	136,36 €
Avenant ou modification	94,29 €
Frais de mise en jeu de la garantie	116,11 €

LES EFFETS ET REMISES DOCUMENTAIRES (Frais de port en supplément)

Effets export

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	56,79 €
- maximum de perception	317,12 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €
Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	44,05 €

Remises documentaires export tous pays

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	56,79 €
- maximum de perception	317,12 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €
Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	44,05 €
Commission de non utilisation	44,05 €

Effets import

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	83,50 €
- maximum de perception	598,68 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €
Frais d'impayé	44,05 €
Avis acceptation effet	44,05 €

Remises documentaires import tous pays

Commission d'encaissement	0,21 %
- minimum de perception	83,50 €
- maximum de perception	598,68 €
Commission de change	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €
Frais d'impayé	44,05 €
Avis acceptation effet	44,05 €

LES CRÉDITS DOCUMENTAIRES (Frais de port en supplément)

Abonnement e_trade	GRATUIT
--------------------	---------

Crédits documentaires import

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,375 %
- minimum de perception / trimestre	135,52 €

Règlement

Commission d'étude de documents	0,15 %
- minimum de perception	121,36 €

Modification

Divers (termes du crédit documentaire)	105,94 €
--	----------

Divers

Garantie pour absence de document	116,42 €
Garantie pour cession de marchandises	116,42 €
Frais d'étude documents irréguliers (à la charge du vendeur)	116,05 €
Clause UPAS	NOUS CONSULTER
Frais du correspondant si applicable	NOUS CONSULTER
Forfait possible (consulter le Pôle International)	NOUS CONSULTER

Crédits documentaires export

Commission de notification	0,10 %
- minimum de perception	121,36 €
Commission de confirmation	Taux variable selon les pays

Utilisation

Commission d'étude de documents	0,15 %
- minimum de perception	156,29 €

Crédits documentaires export (suite)

Divers

Païement différé	0,125 %
- minimum de perception	93,13 €
Commission de modification et de pré-étude	107,78 €
Commission de transfert de crédit	
- A la charge du 1 ^{er} bénéficiaire	0,15 %
- minimum de perception	250,16 €
Commission de négociation crédit	NOUS CONSULTER
Commission de transmission	NOUS CONSULTER
Frais du correspondant	NOUS CONSULTER
Forfait possible (consulter le Pôle International)	NOUS CONSULTER

COUVERTURE DE CHANGE

Ouverture de dossier (Change à terme, Flexigain, option)	70,53 €
Prorogation/levée anticipée, tirage Flexigain	25,96 €
Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €

OPÉRATIONS DE CHANGE (Ne concerne pas le change manuel)

Achat/Vente de devises

Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €

Change en ligne

(accès sécurisé avec certificat électronique ou par identifiant/mot de passe)

Commission de change sur devises	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €

CHÈQUES DE BANQUE

Frais chèque de banque en devises	0,11 %
- minimum de perception	22,82 €
Commission de change sur chèque émis	0,10 %
- minimum de perception	18,19 €

Frais de port en supplément

DIVERS

Placement ou emprunt en devises	NOUS CONSULTER
Frais de recherche complexe	SUR DEVIS
Frais de recherche et photocopies	SUR DEVIS
Frais de messagerie SWIFT	17,46 €*
Renseignements commerciaux sur l'étranger	SUR DEVIS
Service des délégués à l'étranger	SUR DEVIS

LES FRAIS DE PORT

France Chronopost	23,70 €* ²⁰
Etranger courrier international urgent	47,41 €* ²¹

(20) EEE : Espace Economique Européen

(21) BIC (Bank Identifiant Code) : Code identifiant la banque

(22) IBAN (International Bank Account Number) : Numéro de compte international

Frais BEN : Frais à la charge du bénéficiaire

SHA : Frais partagés

OUR : Frais à la charge du donneur d'ordre

VOS INTERLOCUTEURS AU CRÉDIT AGRICOLE DU CENTRE OUEST

PÔLE INTERNATIONAL

caco.pole.international@ca-carcentre.fr

Opérations de flux : 09 72 72 01 84

Opérations spécialisées : 09 72 72 01 83

Fax : 09 72 72 11 14

(Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h)



Autres Services

Frais de location de coffre-fort

- petite taille (10 litres) 79,25 €*²²
- taille moyenne (20 litres) 100,00 €*²²
- grande taille (40 litres) 154,17 €*²²
- très grande taille (60 litres) 166,67 €*²²

Frais d'ouverture forcée de coffre

595,83 €*²²



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole du Centre Ouest a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

Recours interne :

• Votre 1^{er} interlocuteur : l'Agence

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Responsable de votre agence pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement. Ils sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

• Votre 2^e interlocuteur : le Service Accompagnement Réclamations

Si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Accompagnement Réclamations :

PAR COURRIER	PAR MAIL	PAR INTERNET
Crédit Agricole du Centre Ouest Service Accompagnement Réclamations 68 Avenue Pierre de Coubertin 36014 CHÂTEAUROUX CEDEX	DEMANDE. RECLAMATION. CLIENT@ ca-centreouest.fr	www.credit-agricole.fr/ca-centreouest/particulier/form-demande-reclamation.html

Le Crédit Agricole du Centre Ouest s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à vous adresser une réponse dans un délai de 2 mois. Si toutefois votre dossier nécessitait une expertise complexe, ce délai pourrait être prolongé. Dans ces circonstances exceptionnelles le Crédit Agricole du Centre Ouest vous en tiendrait informé. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; les services de paiement ; les prestataires de services de paiement ; le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Recours externe :

En cas de **refus** ou de **dénonciation de crédit ou de garantie**, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur du Crédit de la Banque de France.

** Services assujettis à la TVA de plein droit. Conformément à la loi, le Crédit Agricole du Centre Ouest a choisi d'appliquer une facturation sans TVA à l'exception de la TVA de plein droit.*

Document informatif à vocation non publicitaire. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute modification de ces conditions tarifaires est communiquée par écrit aux clients deux mois avant son entrée en vigueur. L'absence de contestation dans les deux mois vaudra acceptation. Chaque client de la Caisse régionale reçoit l'extrait des conditions générales de banque par courrier ou par mail. Ce document est un extrait des Conditions Générales de Banque au 1^{er} janvier 2022, il est élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires. Vous pouvez également consulter l'intégralité des prix de nos prestations et services sur notre site www.ca-centreouest.fr dans l'Espace Tarification dédié, accessible en bas de vitrine. Un catalogue est à votre disposition dans toutes les Agences de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest. La souscription de certains produits et services est soumise à l'accord de la caisse régionale ; renseignez-vous auprès de votre agence. Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5. Sauf indication contraire, les avantages ou réductions ne sont pas cumulables.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest

Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance
sous le n° 07 022 854 - CRCO 391 007 457 RCS Limoges

29 boulevard de Vanteaux - 87044 Limoges cedex Tél : 05 55 05 75 50 (appel non surtaxé)

www.ca-centreouest.fr

- agréée (sous le numéro 19506) et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :

61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr

- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15

- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02